

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

Séance ordinaire du 29 juillet 2021

Nombre de membres : en exercice : 15, présents : 13.

L'an deux mil vingt et un, le 29 juillet à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle Shelburn sous la présidence de Monsieur Yves GUILLERM, le Maire.

Présents : Yves GUILLERM, Maire, Sandrine SALAÜN, Frédéric LE TURLUER, Christophe LE MERRER, Baptiste PEZZOLI, Ronan RIOU, Michèle OLLIVIER, Eliane LE LAPPOUX, Nicole HENGOAT, Laurence HERPE, Floryse BUTTEZ, Fabien TARTIVEL, Marie-Christine MEVEL.

Absents : Jérémy PATUREL (excusé), Sandrine ARTUR (procuration à Yves GUILLERM).

Secrétaire de séance : Frédéric LE TURLUER.

Date de convocation : 22/07/21.

M. le Maire présente à l'assemblée le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal.

Objet : demandes de subventions (Association Sportive de Pludual, les Randonneurs du Languidoué)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

	2021
A.S. Pludual Les randonneurs du Languidoué	1 600,00 € 200,00 €

Objet : travaux d'aménagements du bourg - avenant au marché de maîtrise d'œuvre, choix des entreprises pour l'exécution des travaux, demande de subvention à la Région pour l'aménagement de l'arrêt de cars

- avenant au marché de maîtrise d'œuvre

Au départ du projet de requalification des cheminements doux, l'enveloppe financière des travaux était estimée à 158 000 € HT. Aujourd'hui le projet a beaucoup évolué avec un projet plus ambitieux comprenant un aménagement du cœur du bourg et une mise en valeur des abords du dernier commerce du bourg.

Il est rappelé que le cabinet de maîtrise d'œuvre qui avait été retenu pour ce projet est ING Concept avec un forfait de rémunération total de 9 500,00 € HT. Vu l'évolution du projet, ING Concept propose un avenant avec un surcoût de 3 500 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cet avenant et d'autoriser le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

- choix des entreprises pour l'exécution des travaux

Suite à l'appel d'offres pour le programme de requalification des cheminements doux, le cabinet de maîtrise d'œuvre a analysé les offres déposées.

Il propose de retenir les offres suivantes :

	Tranche ferme HT	Tranche optionnelle HT	TOTAL
Lot 1 - Eurovia	210 053,35 €	29 946,85 €	240 000,20 €
Lot 2 – Jo Simon	36 495,00 €	12 308,00 €	48 803,00 €
			288 803,20 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de confier les travaux à l'entreprise Eurovia de Ploufragan (22) pour un montant total de 240 000,20 € HT pour le lot 1
- de confier les travaux à l'entreprise Jo Simon de Ploudaniel (29) pour un montant total de 48 803,00 € HT pour le lot 2
- d'autoriser le Maire à signer les marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

- demande de subvention à la Région pour l'aménagement de l'arrêt de cars

Dans le cadre des travaux programmés dans le bourg est prévu l'aménagement d'un arrêt de cars qui peut prétendre à une participation financière de la Région BRETAGNE.

Il est précisé que l'évaluation des coûts relatifs à cet arrêt de cars s'élève à 32 111,60 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter une participation financière à la Région BRETAGNE pour l'aménagement d'un arrêt de cars
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette demande.

Objet : cession des anciennes tables de la salle polyvalente

Suite à l'acquisition de nouvelles tables pour la salle Shelburn, Monsieur le Maire propose de céder les anciennes tables (1,20*80).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la cession des tables au tarif de 15,00 € l'unité.

Questions et informations diverses

- les travaux d'enfouissement des réseaux rue du petit pré devraient être achevés cette semaine
- bâtiment des religieuses : réunion avec SOLIHA le jeudi 2 septembre à 14h00
- lancement de la souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration du clocher de l'église le jeudi 5 août à 14h30 en mairie.

La séance est levée à 19h45.

Signatures des membres présents